

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.



"Macchu Picchu" Biroussan

Proposé par : Office de tourisme Couserans Pyrénées

🕏 Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait

voyager"www.cirkwi.com/circuit/664977









Le "Macchu Picchu" Biroussan est une extraordinaire randonnée de la mémoire et de l'émotion, personne ne peut s'imaginer le site des mines de Bulard sans y être allé. C'est un des nombreux joyaux miniers du monde pyrénéen. Praticable de juillet aux premières grosses chutes de neige. Parcours fortement déconseillé en raquettes l'hiver.

TOPO/PAS À PAS

1/ Départ le Bocard 0h - 920 m

Franchissez le ruisseau et suivez la piste forestière sur 300 m pour prendre à gauche par le GR10 qui grimpe rapidement dans la prairie. Plus loin, la montée plus douce traverse parsemée de genévriers, franchit un ruisseau et longe la forêt jusqu'en lisière du

2/ bois de Laspé 1 h - 1250 m

Au-delà de la forêt, vous traverserez une immense prairie à myrtilles pour arriver à un

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

(

3/ Abri de berger en pierres 2h05 - 1660 m

En passant devant l'abri, vous laisserez le sentier de gauche pour remonter le long du ruisseau de Laspé en restant sur le balisage rouge et blanc. Après avoir franchi le ruisseau, une grande traversée sur la gauche, quelques lacets vous conduiront en crête. Vous quittez le GR10 pour suivre à droite la montée non balisée de l'ancien chemin des mineurs. Ne partez trop sur votre droite dans les rhododendrons. Au bout d'un moment, le chemin part nettement à gauche pour faire quelques grands virages. Plus loin, vous contournerez le Tuc de Cagonilles pour arriver à une 4/ Baraque en ruines 3h50 - 2150 m

Franchissez la clôture pour atteindre un col (pylônes). Juste là, vous quittez la crête (attention aux enfants) pour vous engager sur le flanc de la Mail de Bulard. Le sentier grimpe doucement, puis vous découvrirez devant vous, au pied du piton rocheux, les baraques des mineurs. Traversez le bas du névé pour atteindre les 5/ Baraques des mineurs 4h30 - 2350 m

Pour le retour, même trajet en sens inverse jusqu'au Bocard d'Eylie 6 h 45 920 m

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Accès routier : Continuez la D4 après Sentein. Au bout de 4 kms, après l'usine EDF, prenez à gauche pour vous garer à l'ancienne laverie de la mine.

NATURE DU TERRAIN

Rocher Cailloux Terre Gravillons

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 1947 OT ASPET PIC DE MAUBERMÉ

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/07 au 31/01.

Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

CONTACT

Téléphone: 05 61 96 26 60

Email: contact@tourisme-couserans-pyrenees.com
Site web: https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/

Facebook: https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courrez pas.